la Castellane infos

www.ville-mazeres.fr

n°33

Juin 2016

édito

le mot du maire

“La Vallée du titane”

Récemment, les médias se sont fait l’écho de l’éventuelle création d’une filière titane en Ariège avec la construction simultanée, actuellement en cours, des usines MKAD à Varilhes, et TARAMM à Mazères dont l’activité devrait démarrer en juillet prochain.

Deux nouvelles usines en même temps, cela fait bien longtemps que l’Ariège n’avait pas connu pareille embellie.

Parallèlement AUBERT-DUVAL à Pamiers et GARDNER-AEROSPACE à Mazères, qui travaillent aussi le titane pour la filière aérospatiale, annoncent des carnets de commandes bien garnis, et le doublement du chiffre d’affaires pour l’entreprise mazérienne dans les 4 ans à venir.

On peut effectivement voir dans cette dynamique économique nouvelle, comme les médias l’ont suggéré, l’émergence de ce qui pourrait être une “Titane Valley” ariégeoise, très prometteuse pour l’avenir, notamment en termes d’emplois.

Sur ces quatre entreprises emblématiques, deux sont installées à Mazères, toutes deux sous-traitantes de Rang 1 d’Airbus, et d’autres pourraient bientôt suivre.

Mais est-ce seulement le fait du hasard ?

Louis MARETTE
Maire de Mazères

Directeur de la publication : Louis MARETTE• Comité de rédaction : Commission Communication
Photos : Commission Communication
Création, mise en page, impression : IPS IMPRIMERIE, St-Jean de Verges (09)
Imprimé sur papier 100% recyclé

Sommaire

La Marseillaise 4

“Ceux de Verdun” 5

Les protestants à Mazères 6

Le chanvre dans tous ses états 7

Le Domaine des Oiseaux ..... 8 & 9

Travaux ..... 10 & 11

Sport et histoire ..... 12 &13

Il se passe toujours quelque chose... ..... 14 &15

Manifestations de l’été ..... 16 & 17

Brèves 18

Expression des groupes 19

Coup de cœur 20

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE : l'horizon s'éclaircit

La bataille fût rude, l'issue longtemps incertaine mais finalement le compromis est acceptable.

Un compromis suppose une négociation et forcément des concessions réciproques.

Madame la Préfète de l'Ariège a obtenu satisfaction et sa proposition d'inscrire au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale une Communauté d'Agglomération sur la Vallée de l'Ariège de Tarascon à Saverdun (correspondant au territoire du SCOT) a été approuvée par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) à la majorité simple, et arrêtée dans la foulée le 30 mars 2016.

Par contre, au cours des débats de la CDCI sur l'amendement que nous avons présenté, visant à la mise en place d'une Communauté de Communes regroupant celles du Pays de Pamiers et du Canton de Saverdun, le vote a été beaucoup plus nuancé avec une majorité simple de 9 voix en faveur de notre proposition et surtout 19 abstentions qualifiées de "positives" à notre amendement.

Cela s'ajoutant aux votes quasi-unanimes des territoires de la Basse Ariège contre la Communauté d'Agglomération, Madame la Préfète a réfléchi à des périmètres différents du schéma dans un premier temps, même si elle avait la possibilité du "passer-outre".

Elle a donc sagement proposé en Basse Ariège et en première étape un périmètre correspondant à la fusion des Communautés de Communes du Pays de Pamiers et du Canton de Saverdun au 1er janvier 2017 sous réserve de notre engagement à travailler à la mise en œuvre d'une construction intercommunale conforme au schéma dans une deuxième étape à l'horizon 2020.

Cette proposition de périmètre a été entérinée à l'unanimité moins une voix par le CDCI.

Elle fera ensuite l'objet d'un vote par les collectivités concernées et la procédure prendra fin en octobre 2016 avec les arrêtés de fusion et de dissolution pour une date d'effet au 1er janvier 2017.

Nous pouvons donc d'ores et déjà nous engager, au travers des groupes de travail déjà constitués, dans l'examen de l'état des lieux de nos compétences respectives pour tendre sereinement vers leur harmonisation à l'horizon 2017.

Pour autant, nous devrons rester vigilants car la loi NOTRe, pur produit de l'énarchie, reste d'actualité. Elle revoit d'une part à court terme, l'arrêt de mort de la décentralisation et la volonté jacobine de recentralisation où ce ne seront plus les élus qui décideront de la libre organisation de leur territoire mais les représentants de l'Etat. D'autre part, elle vise à moyen terme, la mort programmée des départements et des communes qui constituent pourtant le socle même de la démocratie et le premier échelon de proximité depuis la Révolution Française.

Pour la suite, nous aurons trois ans pour réfléchir, les représentants de l'état auront changé, une nouvelle loi aura peut-être pris le contrepied de la loi NOTRe en rétablissant les compétences des Communes et des Départements au profit de la proximité et beaucoup d'eau aura, d'ici là, coulé sous le pont de l'Hers.

La Marseillaise

L'année 2016 est consacrée par la présidence de la République à la célébration de notre hymne national.
Vous trouverez ci-dessous une petite histoire de NOTRE HYMNE NATIONAL "LA MARSEILLAISE".

Ce "Chant de guerre pour l'armée du Rhin", tel était son premier titre, fut composé à Strasbourg dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, par un officier du génie Claude Rouget de Lisle (1760-1836), à la suite de la déclaration de guerre à l'Autriche le 20 avril 1792, par le roi Louis XVI.
C'est le Baron de Dietrich, alors Maire de Strasbourg, qui a demandé à Rouget de Lisle d'écrire un chant de guerre.
La diffusion de ce chant fut rapide, mais le bataillon des Marseillais le propagea avec une conviction telle qu'il prit le nom d'"Hymne des Marseillais" et finalement "La Marseillaise".
Il s'élevait contre le double péril qu'au lendemain de la déclaration de guerre (20 avril) faisait courir à la Révolution les monarques coalisés à l'extérieur et le complot aristocratique à l'intérieur.
La Marseillaise est interdite sous l'Empire (1804-1815) et la Restauration (1815-1830). Elle est alors perçue par les gouvernants comme un symbole inadmissible de la Révolution.
Chant de guerre patriotique, elle fut reprise par Napoléon à la veille de son effondrement, par Louis Philippe pendant la crise de 1840, par Napoléon III en juillet 1870.
En 1878, Mac-Mahon tentera de lui substituer un hymne commandé à Gounod et à Déroulède : "Vive la France" !
La Marseillaise est adoptée comme hymne national, conformément au décret du 26 messidor an III (14 juillet 1795), qui lui reconnaissait déjà son "caractère de chant national".
Son statut d'hymne national a été confirmé dans les constitutions de 1946 et de 1958.
La Marseillaise a été un chant de combat et de liberté, notamment lors de la Seconde Guerre mondiale.
La Marseillaise comprend 6 couplets et un refrain. Le septième couplet, dit "Couplet des Enfants" aurait été écrit au cours du deuxième semestre 1792. (Voir annotation à la fin des paroles)
Comme vous connaissez tous au moins le refrain et le 1er couplet, nous n'avons retenu, ci-dessous, que le Couplet des Enfants

COUPLET DES ENFANTS
Nous entrerons dans la carrière,
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus. (Bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.

Explications concernant le "Couplet des Enfants"…
Dans son ouvrage paru en 1936, "Sous le bonnet rouge", Louis Théodore Gosselin (1855-1935) rapporte la rumeur selon laquelle ce couplet aurait été composé par l'abbé Antoine Pessonneaux. Cette version a été reprise par Claude Muller, historien, chroniqueur au Dauphiné Libéré, dans son livre "Les Mystères du Dauphiné" paru le 19.10.2001. Selon lui, l'abbé, professeur de rhétorique (1761-1835), jugeant que le texte était incomplet, écrivit le "Couplet des Enfants" qu'il fit chanter par les élèves lors de la Fête de la Fédération du 14 juillet 1792. Ce Couplet serait ensuite arrivé à Paris, par le biais du député de l'Isère Benoît Michel de Comberousse (1754-1841).
Un autre personnage, Louis Du Bois, historien, poète et homme politique (1773-1855), en a aussi revendiqué la paternité : *"Au mois d'octobre 1792, j'ajoutai un septième Couplet qui fut bien accueilli dans les journaux : c'est le Couplet des Enfants"*.
Cette revendication est également mentionnée par Claude Muller.

COMMENTAIRES
En 1792, lorsque Rouget de Lisle écrit La Marseillaise, l'Europe monarchiste coalisée, ainsi que les nobles français émigrés, sont en guerre contre la France révolutionnaire et le peuple est appelé à défendre ses frontières.
Le "sang impur" tant décrié est souvent mal interprété, voire de manière simpliste et irréfléchie…
Le "sang impur" est en réalité celui du peuple français.
Ici, le "sang impur" est une référence à celui du peuple pauvre des campagnes, par opposition au "sang pur" ou "sang bleu", qui est celui de la noblesse.
Ce sang du peuple martyr est voué à abreuver les sillons (tranchées creusées sur les champs de bataille) des armées révolutionnaires parties sur le front, et ainsi nourrir la terre de France.
Pour confirmer cette interprétation, rien de plus simple. Le 4ème couplet est on ne peut plus clair :
"Tout est soldat pour vous combattre,
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêt à se battre !"
C'est donc ici le sang de "nos jeunes héros" qui abreuve les sillons afin d'en faire germer de nouveaux irréductibles. En aucun cas il ne s'agit de sang étranger, et il n'est également nullement question de race ou d'ethnie. Ainsi, le "sang impur" est bien celui du peuple révolutionnaire. Les paroles parlent d'elles-mêmes.
En aucun cas il ne s'agit du sang de l'ennemi. Ce serait bizarre, voire incohérent, de chanter que le sang de l'ennemi nourrit nos terres, nos sillons.
Certains oublient peut-être que l'Histoire est faite de violence, de guerre et de sang. Que s'ils sont là aujourd'hui, c'est justement grâce à ce "sang impur" et à cette violence qui apparait dans ce chant !
On peut reprocher beaucoup de choses à La Marseillaise, notamment son esprit guerrier, mais pas le "sang impur".
À aucun moment de l'Histoire, la France n'a désigné ses adversaires en raison d'une notion raciste liée à la pureté du sang.
Oui, l'Histoire est cruelle ! La Marseillaise est un magnifique chant patriotique qui se doit d'être respecté… et surtout compris.

HOMMAGE À "Ceux de Verdun" !

Le Président de la République et la Chancelière de la République fédérale d'Allemagne ont, le 29 mai, présidé la cérémonie internationale du CENTENAIRE de la BATAILLE de VERDUN à la Nécropole de Douaumont.

La Commune de Mazères s'associe à cet hommage rendu à "CEUX DE VERDUN", à ses 126 fils dont le nom est inscrit dans le marbre du Monument aux Morts de la commune et à tous ces hommes qui sont tombés à 20 ans, pour leur pays : la FRANCE. Vous trouverez ci-dessous quelques lignes sur cet épisode particulièrement meurtrier de la Grande Guerre.

300 JOURS, 300 NUITS, l'inimaginable, et pourtant… Plus de 350 000 Français et Allemands vont mourir pour la côte 304, de l'Oie, du Talou ou du Poivre, les bois des Caures, de Forges, le Chaume ou de Malancourt, les forts de Douaumont, de Vaux ou de Souville, des noms qui sont depuis gravés dans la mémoire collective. Verdun, c'est aussi plus de 400 000 blessés, Français et Allemands. Dans le périmètre de cette titanesque bataille, neuf villages vont être rayés de la carte, ils seront considérés comme "Morts pour la France" et cités à l'ordre de la Nation : Beaumont, Bezonvaux, Cumières, Douaumont, Fleury-devant-Douaumont, Haumont-lès-Samogneux, Louvemont, Ornes, Vaux-devant-Damloup,

La première guerre mondiale est déclarée en août 1914. Dès 1915, la guerre de tranchées fait rage.

Les Allemands, enlisés dans le conflit, décident d'attaquer le 21 février 1916 la ville de Verdun. A l'aube du 21 février, un déluge de fer et de feu s'abat sur les positions françaises de la région fortifiée de Verdun. En un peu plus de huit heures, près d'un million d'obus tombent sur les tranchées des Poilus. Pourtant, en fin de journée, l'armée française est toujours debout.

Pendant 10 mois, plus de 50 millions d'obus sont tirés des deux côtés du front. Plus de 100 000 projectiles par jour sont envoyés sur les lignes allemandes par les Français et près de 700 000 de la part des Allemands.

25 000 soldats trouvent la mort durant les 6 premiers jours de la bataille.

Les périls des relèves, du ravitaillement, de la recherche et l'évacuation des blessés feront entrer l'homme de soupe, le coureur, le brancardier et l'aumônier dans la légende de cette bataille inhumaine.

L'ordre du jour du 10 avril du Général Pétain, est ponctué d'un viril "Courage, on les aura !". L'ensemble du front est soumis à un pilonnage incessant qui impose aux combattants une vie d'enfer. Par deux fois, le 23 juin et le 11 juillet, les Allemands, précédés d'un déluge d'obus asphyxiants, se ruent sur les dernières positions qui, à Thiaumont, à Froideterre et à la Chapelle-Sainte-Fine, couvrent, à 3 km, la ville de Verdun. Mais leurs ultimes assauts sont bloqués les 11 et 12 juillet dans les ruines du fort de Souville, défendues par une compagnie, et le 1er août dans la région du Chênois.

Le 1er juillet, l'offensive déclenchée par les troupes Britanniques et Françaises sur la Somme contraint les Allemands à ralentir leur effort sur Verdun. Bien que les combats continuent avec acharnement, l'opinion publique allemande condamne l'entreprise. Le 29 août, Falkenhayn est remplacé à la tête de la direction de guerre allemande par Hindenburg qui, dès le 2 septembre, décide d'arrêter définitivement toute offensive sur le front de Verdun.

Le 24 octobre, précédées par un déluge d'artillerie lourde, trois divisions s'élancent à l'assaut et atteignent le fort de Douaumont. Le fort de Vaux, évacué par les Allemands, est aussitôt réoccupé par les Français le 3 novembre 1916.

Le 15 et 16 décembre, cette victoire est complétée par une nouvelle contre-offensive conduite par huit divisions sur un front de 10 km : elle rendra les Français maîtres de tous les objectifs sur la ligne Louvement - Bezonvaux - Hardaumont.

La Nécropole de Douaumont

Les protestants à Mazères

Au XVI[ème] siècle, le Comté de Foix connaît un bouleversement sans précédent car il appartient à la famille d'Albret qui s'est tournée vers le protestantisme (Jeanne d'Albret impose le culte réformé en vicomté de Béarn et l'encourage fortement en comté de Foix). La situation de la Bastide devient compliquée, car l'un des deux coseigneurs, l'abbé de Boulbonne, est catholique et l'autre co-seigneur, Jeanne d'Albret, protestante.

Dès 1561, les insurrections commencent en Pays de Foix et c'est à Mazères qu'ont lieu les premières violences: meurtres, destructions, spoliations sont le fait des deux partis. Mazères devient principale citadelle huguenote en comté de Foix.

En 1567, l'abbaye de Boulbonne est détruite.

En 1577, le Grand Temple est érigé, au numéro 76 de l'actuelle rue Boulbonne.

Grâce à l'édit de Nantes, le calme revient peu à peu, même si l'animosité demeure entre les deux partis.

L'historiographe d'Henri IV, Pierre Olhagaray, devient pasteur à Mazères. Les protestants constituent alors plus de 80% de la population de la ville.

A la fin de son ministère en 1625, Mazères connaît de nouveau une période très sombre, avec massacres de part et d'autre. La population protestante affamée, accepte de se soumettre. Louis XIII pardonne mais ordonne la démolition du château et des fortifications.
Après la Révocation de l'édit de Nantes en 1685, les protestants de Mazères abjurent en masse ; en effet, une cinquantaine seulement migre à l'étranger.
Les protestants ne représentent plus alors que 8% de la population de Mazères.

En 1687, c'est le Temple qui est détruit et tous les matériaux de démolition sont utilisés à la reconstruction de l'église. Dès lors, la communauté protestante se rassemble de façon clandestine, dans les maisons de particuliers, puis en plein air, "au désert", ce qui permettait la célébration du culte, des baptêmes et des mariages.

En 1755, les protestants possédaient, au cœur de la bastide, une maison d'Oraison (adresse inconnue), comportant même une école.

Mais il existait aussi, rue Boulbonne, la maison des Dames Régentes, destinée à "éduquer" les enfants des protestants ayant abjuré au profit du catholicisme.

Après le Concordat de 1802, les initiatives pour la création d'un nouveau Temple sont engagées. La maison des Dames Régentes, devenue bien national, est achetée par le Sieur Marquié et revendue en 1822 au Consistoire de Saverdun, à condition que le lieu serve à l'édification d'un nouveau Temple (emplacement du Temple actuel). L'achat du bâtiment est financé par souscription, le "denier des fidèles".

A partir de 1832, des travaux sont entrepris pour transformer une simple maison d'habitation en lieu de culte. Au XIX[ème] siècle, les protestants repré-

sentent 14% de la population mazérienne. Leur communauté s'étiole au cours du XX[ème] siècle.

Pierre Bayle et Mazères

Pierre Bayle est une personnalité bien connue des Ariégeois, mais tous ne savent pas que c'est dans notre bastide qu'il prit un engagement qui changea le cours de sa vie.

Né au Carla en 1647, dans une modeste famille protestante, il entreprend des études tardives au collège des Jésuites de Toulouse. Il se convertit alors au catholicisme. 17 mois plus tard, il abjure sa nouvelle religion, à Mazères, en présence de son frère Jacob et du sieur Guillamat, ministre de l'Eglise Réformée de Mazères, et revient à la religion protestante. Il devient alors "relaps", état qui le contraint, en application d'une décision royale de 1665, à l'exil.

Sa vie se déroulera désormais en Suisse, au Pays Bas, avec quelques passages clandestins en France.

LE CHANVRE dans tous ses états

le rouge

Sa culture aujourd'hui

La culture du chanvre est autorisée sous contrat de production, avec des variétés certifiées "non drogue", soumise à des déclarations officielles dans le cadre de la réglementation de la culture du chanvre en France. Le chanvre agricole, qui se sème entre fin avril et début juillet, se récolte mi-septembre, à un cycle végétatif qui est donc de 120 jours. Le sol se prépare comme une terre à maïs, suffisamment tôt pour une bonne accumulation d'eau et une dégradation de la matière organique. C'est une bonne tête d'assolement et une culture nettoyante (système racinaire pivotant), son cycle court est intéressant pour des agriculteurs bio. Formidable pompe à nitrate, elle ne consomme pas de pesticides. Elle étouffe les mauvaises herbes et peut être faite sur des terres à blé qui sont alors rendues propres et libérées pour septembre. A la récolte il faut être vigilant sur le degré de maturité, sur les réglages de la moissonneuse-batteuse et sur le transport jusqu'au séchage et triage, sous peine de perdre ses principes essentiels.

Son exploitation aujourd'hui

Actuellement l'exploitation du chanvre se fait autour de deux grandes filières:

LA FILIÈRE GRAINES

De la graine, appelée aussi chènevis, on extrait une huile alimentaire qui est considérée comme la meilleure, plus riche en protéines que le soja. Elle est composée de 20 acides aminés et vitamines A, B1, B2, B3, B6 et E, sa teneur est équilibrée en acides gras essentiels oméga 3 et 6. Délicate et douce sa saveur rappelle celle de la noisette. Elle doit toujours se consommer crue et se conserver au frais après son ouverture.

Dans les régions de l'Europe du Nord-Est et dans les pays baltes où le chanvre est cultivé traditionnellement, on les emploie entières ou broyées dans de nombreuses recettes de cuisine. En Lettonie, le beurre de chanvre traditionnel, sorte de pâte à tartiner, appelé kaņepju pavalgs, est toujours largement prisé. De même à Noël en Lituanie et Silésie, la siemieniatka ou semianka, une soupe à base de graines de chanvre. Les tourteaux issus des résidus de l'huile, peuvent être valorisés avantageusement pour l'alimentation du bétail, en particulier des vaches laitières, mais aussi la volaille, les oiseaux etc…

Dotée de vertus étonnantes, l'huile peut également être utilisée pure ou dans dans des cosmétiques, shampoings, huiles de massage et la savonnerie. Sur la peau, on peut la comparer à l'huile d'onagre, elle régénère la peau, régule la sécheresse, la nourrit, apaise tout ce qui brûle, gratte, démange.

En diluant dans le fuel domestique jusqu'à 30% de cette huile végétale purifiée, on peut offrir une combustion très acceptable sans endommager le matériel ni en changer.

Les 77% de cellulose qu'elle contient peuvent se convertir en amidons qui, par fermentation, se transformeront en essence, méthanol, ou éthanol. Déjà en 1937 Henry Ford créait une voiture en grande partie faite de chanvre et alimentée en éthanol de chanvre.

Avec les graines on peut aussi fabriquer de la farine, sans gluten, un peu grumeleuse de couleur brune et riche en protéines, vendue comme complément alimentaire pour être incorporée dans les crêpes, galettes, pains briochés et pâtes alimentaires.

LA FILIÈRE FIBRE ou chènevotte (partie ligneuse de la tige)

De nouveaux procédés de défibrage permettent l'obtention de fibres plus longues et la mise au point d'un rouissage en atelier. En mélangeant du fil de chanvre (résistant) avec de la laine (douceur), on peut l'utiliser en tricotage et en tissage. La ténacité du chanvre est trois fois supérieure à celle du coton. De plus il est insensible aux moisissures et bactéries.

Il peut être utilisé comme isolant dans les bâtiments. De fait, la richesse en silice de la plante lui confère une forte inertie thermique, et sa pétrification à froid augmente sa résistance au feu et régule l'humidité. Un procédé peu coûteux qui n'utilise pas de produits chimiques de synthèse. La laine de chanvre, considérée comme étant un répulsif naturel, possède une durée de vie de

plusieurs décennies. Cet isolant est plus respectueux de l'environnement que la laine de verre ou la laine de roche.

Il est possible de fabriquer des dalles en béton de chanvre, des blocs préfabriqués en chaux chanvre ou bien de le projeter (enduits de finition) ou le transformer en granulats.

En l'incorporant dans des matériaux thermoplastiques ou thermodurcissables en remplacement de la fibre de verre, on crée un matériaux composite permettant de fabriquer du mobilier de jardin, des pièces d'habillage intérieur des automobiles. La "Hemp Stone" ou pierre de chanvre, de fabrication purement mécanique, sans glue ni résine, aussi dure que la pierre, permet elle de fabriquer des boitiers d'ordinateurs, lunettes, poignées de portes etc... Facile à travailler sur un tour, re-transformé sous pression, c'est un produit recyclable.

Enfin la fibre peut être utilisée comme litière dans l'élevage et comme paillis chez les jardiniers amateurs comme chez les professionnels, viticulteurs, maraîchers, arboriculteurs etc... Source de matière organique il n'acidifie pas le sol (ph=7), écarte limaces et escargots, ne s'envole pas (sols en pente), ne forme pas de croûte épaisse contrairement au paillis de lin et reste en place de 18 mois à 24 mois.

(L'édition de la Castellane de décembre vous proposera la suite de cet article consacré à la culture du chanvre)

Connaissez vous vraiment

Le Domaine des Oiseaux est né d'une idée liée à l'opportunité : à l'origine était une carrière qui avait été exploitée pour fournir en gravier le chantier de l'autoroute A 66. A la fin de la construction, le cahier des charges prévoyait la restitution des lacs artificiels ré-aménagés. Louis Marette, Maire de Mazères, proposa aux exploitants que la Commune rachète ce terrain en l'état pour un franc symbolique. Le Conseil Municipal approuva la décision et le POS fut modifié en conséquence. Ce prix fut multiplié par 6,56 car, entre temps, le Franc symbolique était devenu un Euro symbolique.

La première phase de cette création réalisée sur 51 hectares, entre 2002 et 2005, portait sur le volet agrotourisme (ferme auberge, musée paysan, pigeonnier) et le volet base de loisirs nature (découverte de la flore et de la faune, aménagement des lacs, zones humides, plantations, y compris d'un verger conservatoire, etc.). En parallèle, le Domaine accueillait en juillet 2005, cinq couples de Cigognes originaires d'un centre d'élevage à Hunawihr en Alsace qui furent logées et nourries en volière, le but étant de rétablir cette espèce en Ariège.
La deuxième phase, de 2006 à 2011, comprenait notamment l'extension des zones humides avec la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage (FNPHFS), la Fédération des Chasseurs de l'Ariège en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Municipalité de Mazères, ainsi que la création d'un Centre de Soins pour les oiseaux en détresse, "L'Aouselou". Deux ruches furent également installées.

En février 2012, le Domaine des Oiseaux est Lauréat du grand prix des Zones Humides en milieu urbanisé (catégories Bourgs et Villages) organisé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, en partenariat avec les Agences de l'Eau et l'Association des Maires de France.

Prairies humides, marais, tourbières, mangroves, estuaires, lacs artificiels, étangs et zones littorales… les 3 millions d'hectares de zones humides françaises constituent d'importants réservoirs de biodiversité : 50% des oiseaux et 30% des espèces végétales remarquables dépendent de ces sites. Elles ont également un pouvoir d'épuration important, contribuant au renouvellement des nappes phréatiques, stockant naturellement le carbone, atténuant les crues et les conséquences des sécheresses...

Egalement au printemps 2012, a eu lieu la signature d'une convention avec ERDF pour l'enfouissement de la ligne de distribution d'énergie électrique qui traverse le Domaine, tant pour l'esthétique que pour la sécurité de l'avifaune, qu'elle soit nicheuse ou migratrice. L'ERDF avait déjà, dans le cadre de l'aménagement du Domaine en 2005, pris en charge l'enfouissement de la ligne HTA. (Haute Tension Aérienne).

La troisième phase terminée en 2013 concernait une nouvelle extension du Domaine (18 hectares supplémentaires) et la réhabilitation des zones humides et des prés noyés, drainés auparavant pour les besoins de l'agriculture. Cette extension est située pour la plus grande partie sur la commune de Calmont (Haute Garonne) et a été acquise grâce à la FNPHFS, la Fédération des Chasseurs, la Municipalité de la ville et par une donation privée.

En application de l'arrêté n°2013-07 du 7 janvier 2013, 5 Cigognes blanches nées en captivité ont été relâchées sur le site du Domaine des Oiseaux en octobre 2013. Ce lâcher a été suivi successivement en octobre 2014 du lâcher de 5 Cigognes blanches ainsi que 9 relâchées en octobre 2015. Toutes sont présentes sur le site.

le Domaine des Oiseaux ?

PHOTOS CHRISTOPHE RAMOS

Depuis quelques mois, l'installation de “la Ferme Découverte” suit son cours avec l'arrivée de très nombreuses espèces de volatiles (y compris une faisanderie), ainsi que tous les animaux de la ferme. Au total plus de 40 espèces d'animaux seront visibles pour les visiteurs. Le site comporte actuellement quatre caméras permettant l'observation à distance des oiseaux sur les lacs, ainsi qu'une partie de la population de Cigognes. Un total de 16 observatoires ont été construits dont une partie grâce à la collaboration bénévole des chasseurs membres de l'ACCA de Mazères, pour permettre aux visiteurs de regarder, en toute discrétion et sans être vus, quelques unes des plus de 230 espèces d'oiseaux qui fréquentent le site du Domaine.

Dans un proche avenir, une surface de +/- 2 hectares entre la Ferme Découverte et le verger sera aménagée en espace pédagogique et permettra aux petits et grands de tester leurs connaissances par le biais de jeux. Cette espace comprendra également une exposition photographique extérieure des œuvres de l'Association Les Amis du Domaine des Oiseaux.

Depuis son installation, le Domaine a permis de nombreuses observations singulières : Aigre royal, Ibis falcinelle, Grue cendrée, Marouette poussin, Oie rieuse, Marouette ponctuée, Avocette élégante, Flamant rose - autant d'espèces que l'on n'aurait pu, sans cette création, espérer voir dans la région.

A l'heure actuelle, le Domaine des Oiseaux est le seul site en Ariège/Midi Pyrénées où le Sterne pierregarin et l'Echasse blanche viennent se reproduire.

Il est protégé par une “ZNIEF” (Zone naturelle d'Intérêt Environnemental et Faunistique), classé réservoir de biodoversité au SCOT, ce qui garantit sa pérennité.

Les Mazériens peuvent être fiers de cette réalisation.

Nouvelle école élémentaire

La nouvelle école élémentaire ouvrira ses portes à la prochaine rentrée de septembre 2016 dans les locaux de l'ancien collège et gardera le nom de Victor Hugo.

En effet, suite à la construction du nouveau collège, la municipalité de Mazères a racheté les locaux laissés vacants afin d'y transférer l'école élémentaire, anticipant ainsi sur l'évolution prévisible du nombre d'élèves dans les années futures.

D'importants travaux d'aménagement, d'accessibilité et de mise en conformité ont débuté depuis plusieurs mois et ce sont 14 entreprises différentes (dont 6 entreprises mazériennes) qui s'activent pour redonner une nouvelle jeunesse à cet établissement scolaire.

A noter que l'Inspection Académique a autorisé l'ouverture d'une 11ème classe élémentaire pour la rentrée de septembre, preuve d'une croissance démographique active de notre belle ville de Mazères.

Nul doute que les enfants seront heureux dans ces nouveaux locaux car, après avoir consulté la communauté éducative dans son ensemble, la municipalité n'a pas hésité à investir 517 000 € pour que les élèves aient les meilleures conditions possibles d'apprentissage et d'épanouissement : réaménagement des salles de classe (qui seront toutes dotées de vidéoprojecteurs interactifs), agrandissement du préau couvert, construction de nouveaux sanitaires adaptés, modification des escaliers d'accès, construction d'un ascenseur pour les personnes en situation d'handicap, création de zones de jeux dans la cour... mais aussi un réaménagement complet du réfectoire de 155 m² avec des cuisines modernes et la mise en place d'un self.

Le CLAE bénéficiera également de ces nouvelles installations et disposera d'un nombre de salles bien plus important qu'auparavant.

Rendez-vous maintenant pour la prochaine étape qui sera le réaménagement de l'école élémentaire actuelle afin d'accueillir l'école maternelle à la rentrée de septembre 2017.

Aménagements et sécurisation
de certaines routes et chemins

Chemin de l'Espinet

Route de Calmont

Du nouveau sous la halle

La halle, emblématique de la Bastide, si belle avec sa magnifique charpente et ses gros piliers en briques, si joyeuse lorsqu'elle accueille concerts, bals et autres festivités, présente un point faible d'importance, ses sanitaires ! Vétustes, inesthétiques, ils ont surtout l'inconvénient majeur de ne pas être accessibles aux personnes à mobilité réduite (P.M.R). Ce défaut va disparaître dans les mois à venir, puisque une rénovation totale est prévue...

Empruntant une partie des locaux attenants où étaient stockés du matériel appartenant à la Mairie ou à la Régie d'Electricité, les sanitaires vont pouvoir s'agrandir.

Ils comporteront désormais un côté femme avec 3 WC, dont un accessible aux P.M.R, un côté homme avec 4 urinoirs et 2 WC dont un accessible aux P.M R. Un système d'ouverture des sanitaires sera réalisé par des ventouses électromagnétiques assurant protection et sécurité des lieux.

L'ensemble sera réalisé dans un esprit simple et épuré et, pour une intégration parfaite au site (notre halle est inscrite depuis 2004 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques), il a été choisi de revêtir l'extension avec un matériau rouille proche de la couleur de la brique foraine.

Coût de la rénovation 50 000 €
Début des travaux septembre 2016.

Historique de BALE

Le football à Mazères c'est plus qu'une longue histoire, c'est une épopée. Dans ce département où le rugby jouit d'une meilleure popularité, Mazères vit depuis plus d'un siècle au rythme de son club de football. Si cela dure depuis tant de temps, c'est qu'il y a toujours eu un groupe féru de ce sport pour transmettre cette passion aux plus jeunes. Dès les années soixante, les premières équipes de jeunes étaient créées dans la Bastide et cette activité perdure tout en connaissant de nettes évolutions.

En septembre 1991, Jean-Louis Sorel, Jean Durand, Christian Estrade et Michel Rauzy lancent l'idée de créer la "Commission des Jeunes" au sein de L'E.N.Mazères, présidée à cette époque par Mr Louis Marette. Sous couvert du club, cette structure avait pour but de gérer l'extra sportif, les goûters, les sorties au Stadium de Toulouse et autres manifestations. Pour financer ces besoins, elle organise dès mai 1991 le 1er tournoi de l'Ascension mais aussi des soirées dansantes, des lotos, des tombolas. Cette gestion autonome au profit de l'école de football permettra également d'alléger en conséquence le budget et l'administratif de l'E.N.M.

La proposition de ces dirigeants est adoptée par le bureau du club, et le premier président de cette nouvelle structure sera Marcel Fonta. Tour à tour Marcel Fonta, Michel Rauzy et Jean-Louis Sorel se relaieront à la présidence jusqu'en 1998, puis Jean-Louis Sorel gardera cette fonction jusqu'en juin 2012.

Saison 1995/1996, nos voisins de Montaut, connaissant des problèmes d'effectifs au niveau de leur école de foot, rejoignent la Commission des Jeunes et les deux clubs uniront leurs efforts pour créer l'Entente Mazères/Montaut.

En 2000/2001 c'est au tour de Belpech de rejoindre les Ariégeois et les effectifs s'étoffent pour atteindre les 130 licenciés.

En 2001/2002 alors que plusieurs joueurs sont issus du Vernet d'Ariège et de Calmont, les dirigeants de ces deux clubs décident de se regrouper avec l'Entente pour créer une composition exclusive : 5 clubs issus de 5 villes dans 3 départements et 2 régions unissent leurs écoles de football. Cette Entente unique en France permet aux enfants de différents villages de pratiquer leur sport favori dans de meilleures conditions. La mise en commun

de moyens permet d'obtenir un encadrement riche en qualité et en quantité et favorise l'apprentissage de ce merveilleux sport.

Dès lors, le nom de l'Entente devient un vrai casse-tête car il est difficile de lire ou d'écrire : Entente des écoles de football des clubs de Mazères, Montaut, Belpech, Le Vernet, Calmont.

De la réflexion viendra la lumière et les dirigeants vont trouver un nom qui convient à tous : Basse Ariège Lauragais Entente qui en abrégé devient BALE.

Le Club est inscrit au Journal Officiel et les statuts sont déposés pour la saison 2005/2006. Ces statuts ont pour objet de promouvoir la pratique et le développement du football amateur des jeunes licenciés des clubs de football, membres associés de l'association : EN Mazères, US Montaut, FC Le Vernet D'Ariège, US Belpech, ES Calmont.

La Commission des Jeunes de L'ENM est ainsi dissoute 15 ans après sa création.

En 2006, le club de Saverdun, réticent jusqu'alors, rejoint BALE pour un essai avec seulement les Minimes et les Cadets. L'année est concluante et dès la saison 2006/2007 tous les adhérents de Saverdun rejoignent la structure. A présent, l'Entente BALE est composée de 6 clubs, 250 joueurs et 50 dirigeants. C'est une première en Ariège, vite copiée par beaucoup de clubs en difficulté.

En juin 2012, celui qui aura été le grand instigateur de BALE tire sa révérence et c'est Joel Deleau, Président du FC Saverdun, qui succédera à Jean-Louis Sorel pour la saison 2012/2013.

A partir de 2013, BALE sera tenu par 2 Co-Présidents : le tandem Joël Deleau / Sylvain Gaudinière.

Mais des difficultés surgissent au niveau administratif lorsque certaines équipes de jeunes arrivent à se hisser au niveau Ligue Régionale. Dans ce cas présent, les joueurs de Belpech qui font partie de la ligue de football Languedoc-Roussillon ne sont pas habilités à participer aux compétitions de la ligue Midi-Pyrénées. Il faut donc trouver une solution pour garder l'homogénéité de BALE.

En accord avec le district de football de l'Ariège et tous les présidents des clubs de l'Entente, les Co-Présidents décident d'acheminer la structure sur une nouvelle voie.

Exit l'entente BALE, l'association est dissoute pour devenir Club Ecole de football, affilié à la Fédération Française de Football sous la dénomination de BALE FC. Désormais tous les joueurs et dirigeants sont licenciés au BALE FC.

La transformation de l'association BALE en Club Ecole de football est une première et un modèle du genre dans le département. Cette initiative est devenue une nouvelle référence, et plusieurs autres vont bientôt voir le jour dans l'Ariège dès les prochaines saisons.

Aujourd'hui, BALE FC compte un effectif de 202 joueurs et 35 dirigeants pour la saison 2015/2016.

Historique de la pétanque à Mazères

Dans les années 1950, deux dames se retrouvent, en cure, à Ax les Thermes…
L'une marseillaise, Mme Jeanne Gandolfi, l'autre mazérienne, Mme Marie Azéma, épouse de Pierre exploitant une scierie à Mazères.
Invitée à Mazères, Jeanne découvre ce village charmant et pense aussitôt que son père, Étienne, grand amoureux de la nature, s'y plairaît.
Et c'est ainsi que le vent marin nous l'envoya avec son fusil, ses cannes à pêche… et ses boules de pétanque.
Amoureux de la chasse, il lia rapidement amitié avec les autochtones et notamment, Gabriel MARETTE armurier, Place de l'Eglise, Néné FERRAND, l'épicier, et bien d'autres...
Par passion et amitié, ces Mazériens à l'esprit créatif furent déterminants pour le destin de la pétanque à Mazères, mais aussi dans le département.
C'est ainsi que Gabriel MARETTE accepta d'être le premier président de la Pétanque mazérienne. Néné FERRAND et Etienne GANDOLFI furent les animateurs et de nombreux Mazériens pratiquèrent rapidement la pétanque autour de la halle.
Le premier boulodrome se situait Place du Général de Gaulle en face du café de Jeannot DEDIEU (actuellement Benjamin Pontié).
Des parties mémorables s'y déroulèrent. Elles se jouaient essentiellement en soirée, l'été, à partir de 21h00 et les nombreux spectateurs jeunes et adultes rêvaient de beau jeu mais, attendaient aussi les frictions, railleries ou la "fanny" : suite à un 13 à 0, les perdants devaient embrasser les fesses d'une femme postiche nommée Fanny, représentée sous forme de tableau, de poterie ou de sculpture. Bref de l'animation assurée, tout un spectacle haut en couleurs
C'est donc bien Etienne GANDOLFI qui est à l'origine de l'implantation de la pétanque à Mazères et qui créa le premier club de l'Ariège.

Le mot du Maire de Mazères, Louis MARETTE
La pétanque est aujourd'hui un des sports les plus populaires de l'Ariège. Accessible à tous, à l'ombre des platanes, elle embrase les boulodromes, pimente les fêtes locales et surtout, à travers sa chaleureuse convivialité, combattra la solitude de nos aînés. Elle est tellement synonyme de qualité de vie qu'on aurait bien du mal à s'en passer.
Et pourtant, on ne la pratique chez nous que depuis un peu plus d'un demi-siècle et c'est à Mazères où elle a vu le jour, dans ce département, frontière naturelle entre l'Ariège et l'Aude, qu'elle a fêté le cinquantenaire de la création du Comité Aude/Ariège de Pétanque.

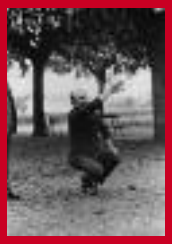

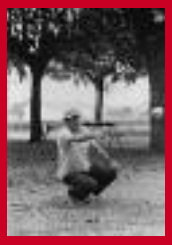

A cette occasion, j'ai une pensée particulièrement émue pour ses premiers pionniers :
Monsieur Etienne GANDOLFI, plus connu chez nous sous le nom de "Monsieur Etienne", marseillais venant tous les ans chasser la caille et l'alouette à Mazères, avec en prime quelques paires de boules de pétanque dans ses bagages.
Mon père, Gabriel MARETTE qui fut le premier Président de la société de pétanque locale et son fidèle lieutenant, Gérard BOUSQUET, sans oublier les autres, qui au fil du temps ont apporté leur pierre à l'édifice.
Ensemble, nous disons toute notre reconnaissance.
(Allocution du Maire de MAZERES en ouverture des cinquante ans du comité Aude / Ariège à la salle du Séminaire à Mazères)

Les Présidents successifs
- 1953, Gabriel MARETTE, Armurier, Place de l'Eglise
- 1956, Aristide GALINIER, Cordonnier, rue de l'escabelle
- 1957/1968, Gérard BOUSQUET, Épicier, place de l'église
- 1969/1971, Mise en sommeil
- 1972/1973, Pierre METGE
- 1974/1977, Jean MAZET, Médaillé d'or du comité départemental
- 1978/1980, Roger ROUZAUD
- 1981/1983, Jacques PELOUS
- 1984/1993, Roger ROUZAUD, Élu au comité départemental, Médaille d'or du comité départemental
- 1994/1999, Jean MAZET, Élu au comité départemental
- 2000/2002, Jean-Claude BOUDENNE
- 2003/2005, Luc GERMA
- 2006/2007, Olivier RAUZY
- 2008/2009, Denis RAYNIER
- 2010/2011, Bruno CUCURON
- 2012/2013, Fabrice DELRIEU
- 2014/2016, Alain BARRAS

Il se passe toujours quelque chose

à Mazères

Manifestations été 2016

JUIN

17, 18 et 19 Juin : Musée Ardouin **Journées Nationales de l'Archéologie** (entrée gratuite).
17 et 18 Juin : 10 h 00 - 12 h 00 / 15 h 00 - 18 h 00.
19 Juin : 15 h 00 - 18 h 00.
19 Juin : "Cheval et Patrimoine" Animations équestres gratuités spectacle, ballades pour les enfants au "Domaine des Oiseaux".
21 Juin : Fête de la Musique, dans les jardins du Chalet Pasteur, Apéritif et Repas Concert avec Poupons' Swing et le Guitariste Manouche Rudy Rabuffetti
(infos sur www.festivalmazeres.fr).

26 Juin : 16 h 30 dans les Jardins de l'Hôtel d'Ardouin **Concert de début de saison**.

26 Juin : Fête de la Saint-Jean, Faubourg Saint-Jean.
07 h 00 : Concours de Pêche sur l'Hers.
14 h 30 : Concours de Pétanque en Triplette non stop. Dotation par le Comité des Fêtes (130 € + mises).
18 h 30 : **Apéritif Concert Moules-Frites**.
20 h 00 : **Soirée Grillades**.
22 h 00 : **Feu de la Saint-Jean et Bal Populaire**.

JUIN à SEPTEMBRE

Visite du Musée Ardouin et son jardin Renaissance.
Vestiges de l'Abbaye de Boulbonne.
Evocation de Gaston Fébus et de la Culture du Pastel.
Une salle est consacrée aux personnes illustres (rois, seigneurs, écrivains…) qui ont séjourné à Mazères.
Exposition permanente "Barbares en Gaule du Sud".

JUILLET

3 Juillet : Boulodrome des Tourelles **Concours de Pétanque**.
14 h 30 : doublette en poule non stop 300 € + mises.

9 et 10 JUILLET • FOIRE AL PAÏS

"Senteurs et saveurs d'antan"

9 Juillet : Marché fermier de nuit.
Vide greniers de 17 h 00 jusqu'à minuit.
Battage nocturne à l'ancienne et les métiers de la ferme.
10 Juillet : Vide greniers de 8 h 00 à 18 h 00.
Poursuite du **battage à l'ancienne**.
Rassemblement de voitures et motos de collection.
16h00 : Défilé dans les rues de la ville.
13 Juillet : Bal des Pompiers au Boulevard des Comtes de Foix.
14 Juillet : Fête Nationale Commémoration au Monument aux Morts à 18 h 00.

Du 29 JUILLET au 1er AOÛT FETE LOCALE

Vendredi 29 Juillet : Sous la Halle couverte 1 Soirée, 2 concerts gratuits avec à :
22 h 30 : **"Les Forbans"**.
00 h 00 : **"Sangria Gratuite"**.
Samedi 30 Juillet :
Boulodrome des Tourelles concours de Pétanque - 14 h 30 : Triplette en poule non stop 500€ + mises.
19 h 00 à 2 h 00 : Dans toute la Ville
12ème Festival Bandas en Basse Ariège - buvettes - bodegas - restauration du sud-ouest
8 Bandas - 250 Musiciens (Entrée gratuite).
Dimanche 31 Juillet :
Vide greniers toute la journée.
06 h 00 : Lac du Domaine des Oiseaux - Concours de pêche à la ligne.
10 h 30 à 13 h 30 : Dans toute la Ville
12ème Festival Bandas en Basse Ariège - buvettes - bodegas - restauration du sud-ouest
8 Bandas - 250 Musiciens (Entrée gratuite).
18 h 00 : Jardins du Séminaire départ **"Corrida de Mazères"** course et marche de 6 kms en centre ville. Challenge entre toutes les associations de Mazères (certificat médical obligatoire). Remise des récompenses sous la halle.
19 h 00 : Halle Couverte : **Bodega Géante (Tapas y Sangria)** animée par l'orchestre **"Jean Ribul" et une Banda**.
22 h 30 : Berge de l'Hers **"Grand Feu D'artifice"**.
23 h 00 : Halle couverte Bal avec l'Orchestre **"Jean Ribul"**.
Lundi 1er Août :
08 h 00 : Lac du Domaine des Oiseaux - Concours de Pêche Enfants.
14 h 30 : Boulodrome des Tourelles concours de pétanque en doublette ouvert à tous sans licence. Tous les autres officiels avec licence.
15 h 30 : Piscine Municipale : **Jeux Piscine**.
19 h 00 : Halle Couverte : **Aperitif Concert** animé par **"Alain Musichini"**.
20 h 30 : Halle Couverte : **Repas Grillades** animé par une **"Banda"**.
22 h 30 : **Feu d'artifice** Place de l'Eglise.
22 h 45 : **1 Soirée, 2 Ambiances**
Halle Couverte : Grand Bal **Musette et Cotillons** animé par **"Alain Musichini"**.
Centre Ville : **Concert** gratuit avec **"Eve Angeli"** suivi d'un grand Bal **VARIÉTÉ** animé par **"Columbia"**

AOUT

3 Août : Boulodrome des Tourelles **Concours de pétanque** - 14 h 30 : en poule en doublette avec arrêt des parties de 20 h 00 à 21 h 30 - 500 € + mises.

6 et 7 AOUT • 26èmes MÉDIÉVALES

6 et 7 Août : Village et Marché Médiéval – Camp et Armes médiévales avec auberge – Taverne et artisans : entrée gratuite.
6 Août : A 21h00 **Défilé dans les rues de la ville en nocturne** - 400 figurants - 50 cavaliers - Scénario dans les jardins du Séminaire : **"Le pastel d'Isatis"** une fiction romanesque avec jeux équestres et prouesses de baladins.
7 Août : 16h00 : **animations au village médiéval** - Taverne et Rôtisserie.
17h00 : **Défilé dans les rues de la ville**.
17h30 : Même spectacle que la veille dans les jardins du Séminaire **"Le pastel d'Isatis"**.
20h30 : **Repas Médiéval** sous la Halle (**8 services - 650 couverts**) sur réservation à l'Office du Tourisme au 05 61 69 31 02 à partir du 1er Juillet.

13, 14 et 15 AOUT 2ème MANOUCH' MUZIK FESTIVAL

Festival dédié à la musique Gitane et des gens du voyage. Jazz Manouche - Gipsy - Swing - Tzigane - Flamenco.
23 concerts gratuits - 6 concerts prestige avec : Biréli Lagrène, Steeve Laffont, Bernardo Sandoval, Thomas Kretzschmar, Tékaméli, Divano Dromensa, Samarabalouf Up, Gadjo Gadjistan Zizany, Léa Llinares Cie, Hadrien Vejsel,Gipsy Tolosa, Zazous Zélés et Poupons' Swing (billetterie et informations sur : http://www.festivalmazeres.fr).
Swing Village Festival : Espace Lutherie, Expos, Peintures Artisanat d'Art, Restauration et Bar à Foie Gras.

MANOUCH' MUZIK FESTIVAL… 2ème Edition !

Du 13 au 15 août 2016 les membres de l'association "Amis du Swing" vous réserveront le meilleur accueil pour le 2ème Manouch' Muzik Festival.

Cet événement inédit dans la région proposera 29 concerts autour de la musique gitane parmi lesquels des invités prestigieux : Biréli Lagrène, guitariste virtuose, acteur majeur du jazz actuel, l'un des rares musiciens français dont la notoriété est mondiale, honorera Django Reinhardt. Invité de l'excellent Steeve Laffont, le violoniste Thomas Kretzschmar rendra un hommage enthousiaste et jazzy à Stéphane Grapelli. Le groupe Tékaméli, dans la pure tradition du chant gitan, donnera de sa voix alors que Divano Dromensa emmènera le public au cœur des Balkans. Emotion garantie avec Samarabalouf Up et son quatuor à cordes avant que, sur une tonalité flamenco, Bernard Sandoval clôture le festival de ses mélodies hispaniques.

En parallèle, 23 concerts entièrement gratuits permettront au plus grand nombre de découvrir cette véritable culture, riche de diversité, avec Gipsy Tolosa, Léa Llinares Cie, Poupon's Swing, Zazous Zélés, Gadjo Gadjistan Zizany et Hadrien Vejsel Trio. Du jazz manouche à la musique gipsy et tzigane, en passant par le flamenco avec une pointe de swing, Mazères vivra trois jours au son des guitares et des violons. Pour la première fois, une Master Class permettra aux guitaristes classiques de s'initier à la musique d'improvisation et au Jazz Manouche. Un espace lutherie où se mêleront archetiers, luthiers violon et guitare donnera l'occasion d'échanges musicaux entre artistes et festivaliers. Enfin, dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour de la grande Halle, la Rue des Couverts, rebaptisée pour l'occasion Rue des Arts, accueillera une dizaine de sculpteurs, peintres et plasticiens qui présenteront leurs œuvres. L'artisanat d'art ne sera pas en reste avec aussi une dizaine d'exposants ariégeois afin de compléter le Swing Village Festival qui s'annonce pour ces trois jours comme un lieu de rencontre et de partage où musique et culture artistique seront en fusion.

Que le voyage commence…

Vente en Ligne : **www.festivalmazères.fr**
Infos et Renseignements : info@festivalmazeres.fr
ou 07 85 71 12 72

Les 26èmes Médiévales

Le samedi 6 et le dimanche 7 Août, Mazères va vivre ses 26èmes Médiévales.

Marché, campements avec jeux et combats, rôtisserie et taverne animeront le cœur de la Bastide.
Dans les rues, deux défilés de 450 figurants costumés et de 50 cavaliers, dont un le samedi soir à la lueur des torches, conduiront les badauds jusqu'aux Jardins du Séminaire où se jouera une fiction historique "le Pastel d'Isatis" Elle évoquera la vie d'un village du 14ème siècle. On verra les paysans se préparer pour la grande foire ; on assistera aux jeux équestres et aux divertissements offerts par leur Seigneur pour fêter la naissance de son héritier. On suivra aussi les malheurs de la jeune pastelière Isatis, en bute à la jalousie haineuse d'un rival, avec en toile de fond cette plante de légende qu'est le Pastel.
Le dimanche soir, c'est un festin grandiose aux 8 services et aux multiples divertissements qui attend les convives du Comte Fébus... de quoi couronner en beauté ces deux jours de liesse !

15 Août : Vide greniers d'Eté.

19 Août : 21 h 00 dans les jardins de l'Hôtel d'Ardouin, **Concert** par le groupe "Les Divines".

SEPTEMBRE

3 Septembre : Forum des Associations ouvert à tous de 10 h 00 à 17 h 00 salle Fébus.
Les associations culturelles, sportives, citoyennes vous accueilleront sur leurs stands et proposeront des démonstrations et des animations.

3 Septembre : Accueil des Nouveaux Mazériens à la salle du Séminaire à 10 h 30.

17 et 18 Septembre : Journées Européennes du Patrimoine au Musée Ardouin (entrée gratuite).
17 Septembre : 10 h 00 -12 h 00 / 15 h 00 - 18 h 00 ;
18 Septembre : 15 h 00 - 18 h 00.

18 SEPTEMBRE
FOIRE DES VENDANGES, DU VIN ET DES FROMAGES

Exposition de matériel viticole d'autrefois et de tracteurs vignerons. Vendanges à l'ancienne et pressage raisins et pommes - Battage de haricots. Dégustation et vente de vins-fromages et produits du terroir. Repas des vendanges - **Vide greniers des vendanges**.

Nos petits artistes

C'est parti pour les jeunes élèves de l'école Marcel Pagnol inscrits au Concours National des "Petits Artistes de la Mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants".
Un énorme travail de fond réalisé par toute une classe et leurs professeurs, Alexandra Brut et Sophie Montels.
Ici un des exemples de support : la création d'un livre illustré par leurs propres dessins, agrémenté par des lettres ou poèmes d'un poilu Mazérien.

"Qui a fouillé chez les Wisigoths ?"

Le roman jeunesse de Claudine Aubrun "Qui a fouillé chez les Wisigoths ?" retrace l'histoire de Nino en vacances chez ses grands-parents à Mazères. Il est alors embauché comme stagiaire par une jeune archéologue qui fouille la nécropole de Bénazet (Ve - VIIIe siècle). Dans l'une des tombes, Nino repère un petit objet métallique qui dépasse… Cet ouvrage a reçu le Prix Benjamin 2016 de la ville de Saint-Benoît (Vienne).
Ce prix, créé en 1994, s'adresse aux élèves des classes de CE 1 et CE 2, l'objectif étant de faire découvrir aux jeunes lecteurs huit premiers romans sélectionnés par un comité parmi une cinquantaine d'ouvrages, mais aussi de faire en sorte que le goût de la lecture ne les quitte plus.
Ce sont deux lauréats qui se partageront le Prix convoité dont Claudine Aubrun, auteur mazérienne, dont le roman fut publié aux Éditions Syros en 2015.

Fleurissement

Dans le cadre du fleurissement de la Commune, la Commission Culture Embellissement invite tous les habitants de Mazères à fleurir leur jardin, balcon, cour de ferme, etc... pour leur propre plaisir et celui des passants.
En fin de saison estivale, les jardiniers seront attendus pour un moment de convivialité dans les salons de la Mairie.

Expression des groupes

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Pendant que certains gémissent sur leur sort et s'apitoient sur celui des chemins de randonnée qui ne sont plus depuis 15 ans de la compétence de la commune mais de celle de l'intercommunalité, Mazères avance malgré les difficultés conjoncturelles et la baisse régulière des dotations de l'Etat.

Le programme très majoritairement validé par les Mazèriens est en train de se mettre en place dans le cadre d'une fiscalité apaisée mais également d'une saine gestion avec une dette en constante diminution et l'autofinancement de la quasi-totalité de nos investissements.

Après la mise en service du complexe sportif du Couloumier et du nouveau collège, ce sont les écoles élémentaire et maternelle qui font l'objet d'importants travaux de mise aux normes liés à leur déménagement programmée aux rentrées 2016 et 2017.

La crèche halte-garderie suivra en 2018.

Parallèlement et malgré la crise économique qui perdure, l'économie mazèrienne se renforce et crée des emplois à travers le développement des entreprises existantes et l'arrivée de nouvelles entreprises innovantes dans des secteurs porteurs et des technologies nouvelles.

La majorité travaille et gouverne et l'opposition critique et s'inquiéte du développement de l'ambroisie.

Chacun dans son rôle et sans confusion.

C'est ainsi que fonctionne la démocratie représentative depuis que les grecs l'ont inventée 500 ans avant Jésus Christ.

Louis Marette, Pour le groupe majoritaire.

GROUPE DE L'OPPOSITION

Nous sommes heureux de constater les récents travaux d'aménagement des trottoirs de Mazères, mais regrettons, par contre, le manque d'entretien récurrent des chemins de randonnées, le long des berges de l'Hers et du Raunier, qui donnent une image déplorable aux visiteurs.

Ces sentiers ressemblent régulièrement à une jungle où prolifère une faune reptilienne dangereuse pour le promeneur.

Par ailleurs, le manque d'entretien de la flore permet l'installation de plantes invasives allergisantes comme l'ambroisie, présente dans cet écosystème, qui se développe en milieu humide, et qu'il faut éradiquer avant floraison.

Dommage qu'il n'y ait pas davantage de courses pédestres organisées dans l'année afin que les chemins puissent retrouver de façon plus régulière sécurité et intérêt, et offrir un véritable bien être à leurs usagers…

Les élus Union Renouveau Citoyens

Coup de ♥

RUGBY CLUB MAZERES XV

Une bien belle saison pour une première !

Pierre PORTES est un Président heureux en cette fin de saison sportive car les résultats ont largement dépassé les objectifs fixés en début de saison, lors de la création du club.

En effet, qui aurait pu annoncer en septembre 2015 que cette toute nouvelle équipe de rugby allait terminer 1ère de sa poule, accéder à la 3ème série dès la saison prochaine, obtenir le titre tant convoité de "Champion des Pyrénées" de 4ème série et être qualifiée pour le Championnat de France où elle a atteint les 8èmes de finale ce qui en fait une des 16 meilleures équipes de France.

Ces résultats admirables prouvent que les dirigeants ont bien eu raison de créer un club de rugby à Mazères, ville réputée pour son équipe de foot, répondant ainsi à une réelle demande locale d'existence du ballon ovale...

Il est vrai que toutes les conditions semblaient réunies pour que ce nouveau club mazérien voie le jour sous des auspices favorables : le soutien actif de la municipalité de Mazères avec la mise à disposition du tout nouveau stade du Couloumier, la création spontanée d'un groupe de bénévoles, indispensable à la vie d'une association, la volonté immédiate de nombreux partenaires pour aider ce nouveau club... bref, un engouement énorme et très appréciable de tout un groupe de personnes qui voulait "faire partie de l'aventure".
Mais les principaux méritants sont tout de même les 39 joueurs licenciés, encadrés par 2 entraineurs bénévoles et un soigneur, qui ont gagné leurs galons après de rudes entraînements bi-hebdomadaires et des matchs tous les dimanches.

Un formidable esprit d'équipe et de solidarité s'est immédiatement développé au sein du groupe, créant ainsi une force mentale et physique aussi bien sur le terrain de rugby qu'à l'extérieur. Une autre source de satisfaction est l'existence d'un nombre croissant de supporters qui suivent l'équipe tant pour les matchs à domicile qu'à l'extérieur.

Les prochains objectifs ? La qualité des résultats sportifs bien sûr... mais aussi le développement d'une école de rugby en partenariat avec le club voisin et ami de Saverdun afin que de nombreux jeunes mazériens puissent découvrir cette magnifique "école de la vie" qu'est le RUGBY.

Merci à tous pour le travail, le soutien et les aides pour que vive le RCM XV !!!